

**COMPLÉMENT AU DOSSIER DE RÉGULARISATION :
DESCRIPTIF DÉTAILLÉ DES GÎTES À CHIROPTÈRES DÉTRUITS
ET CAHIER DES CHARGES DU PROJET DE BÂTIMENT À CONSTRUIRE**

**USINE ACIA AUTOMOTIVE
DOULLENS**



Décembre 2023

MAÎTRISE D'OUVRAGE : ACIA AUTOMOTIVE



ACIA Automotive
Z.I. de Rouval
80600 DOULLENS

David SZCZEPANSKI
Responsable projet ingénierie
david.szczepanski@cipelia.com
06 08 52 36 10

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE « ESPÈCES PROTÉGÉES » : PICARDIE NATURE



Picardie Nature
233 rue Eloi Morel 80 000 AMIENS

Référent technique du chantier
Robin BARRY
Chargé d'étude « Faune protégée & Bâti »
06 22 99 03 55
robin.barry@picardie-nature.org

Sophie DECLERCQ
Responsable de la mission « Faune protégée & Bâti »
06 37 15 78 20 – 03 62 72 22 50
sophie.declercq@picardie-nature.org

SOMMAIRE

CONTEXTE.....	3
1. DESCRIPTION DES GÎTES ET NIDS DÉTRUITS.....	3
1.1. Chiroptères.....	3
1.2. Hironnelle rustique.....	4
2. INTÉGRATION AU PROJET.....	5
2.1. Statut du projet.....	5
2.2. Description du bâtiment.....	5
2.3. Définition des équipements.....	6
Interstices.....	6
Chiroptière.....	6
Gîte sandwich.....	6
Contre-chevrons.....	7
Gîte interstice.....	7
Lucarne.....	7
Briques creuses.....	8
Planche pour amphibiens.....	8
Schéma de principe.....	9
Exemples de projets similaires.....	10
3. EMPLACEMENT DU SITE CHOISI.....	10

CONTEXTE

Acia Automotive réalise un **projet d'extension** pour son usine à Doullens. **10 bâtiments vétustes** ont été démolis en 2023 pour permettre la **reconstruction** d'un nouveau bâtiment.

En février 2023, Acia sollicite Picardie Nature pour la prise en compte des enjeux de faune protégée dans ses bâtiments.

Le diagnostic espèces protégées a eu lieu le **17 février 2023** et la présence de 3 espèces protégées a été détectée : l'**Hirondelle des fenêtres**, l'**Hirondelle rustique** et le **Moineau domestique**. De plus, si aucun individu n'a pu être observé lors du diagnostic, plusieurs bâtiments sont très favorables aux **chiroptères** en tant que potentiels gîtes de transit et gîtes d'hibernation.

Picardie Nature a recommandé à Acia des **mesures immédiates de réduction et de compensation** des impacts à mettre en œuvre dès mars 2023.

Un **dossier de régularisation** a été déposé en juillet 2023 afin de mettre en conformité le dossier.

Le présent document vient détailler les principes des points 9.7 et 9.9 du dossier de régularisation, concernant la **construction d'un bâtiment dédié aux chiroptères et à l'Hirondelle rustique**.

1. DESCRIPTION DES GÎTES ET NIDS DÉTRUITS

1.1. Chiroptères

Bâtiment démoli	Type de gîte	Caractéristiques
Bâtiment B	Transit et/ou hibernation	Rampants d'ardoises et placo avec isolant (laine de verre)
		Comble perdu sous toiture
Bâtiment K	Hibernation	Caves humides et fraîches en briques
Dépendance 1	Transit et/ou hibernation	Rampants d'ardoises et placo avec isolant (laine de verre)
		Caves humides et fraîches en briques



Bâtiment B : comble perdu



Caves du bâtiment K



Dépendance 1 : rampants (gauche) et caves (droite)

Le nouveau bâtiment devra reprendre ces différentes caractéristiques.

1.2. Hirondelle rustique



Les nids d'Hirondelle rustique étaient localisés à l'intérieur de grandes pièces, au niveau des **murs et poutres apparentes**. Les oiseaux se servaient de **supports pour les nids** (tuyaux, chemins de câble, clous...).

2. INTÉGRATION AU PROJET

2.1. Statut du projet

A l'heure actuelle, les **10 anciens bâtiments sont démolis** et des travaux de **terrassment** et de dépollution sont en cours. Le nouveau bâtiment de l'usine y sera construit pour une **inauguration** prévue en **septembre 2024**.

Les compensations pour Hironnelle de fenêtre et pour Moineau domestique sont **déjà posées** sur le bâtiment J et présentent de très bons premiers résultats (voir compte rendu annuel des opérations 2023).

La construction d'un bâtiment dédié aux chiroptères et à l'Hironnelle rustique est prévue **au cours de l'année 2024** avec un **premier suivi d'hivernation** à effectuer au cours de l'**hiver 2024-25**.

2.2. Description du bâtiment

Conception du bâtiment :

- Construction en parpaings. Les murs seront travaillés pour créer un maximum d'interstices* (parpaings retournés, joints réservant des anfractuosités).
- Finition extérieure : parement de briques ou enduit (selon les normes de l'urbanisme).
- Surface au sol : 12 m² environ (à valider avec les normes d'urbanisme).

Les détails et plans du bâtiment seront établis par l'architecte en charge du projet, en collaboration avec Picardie Nature.

- Exposition : prévoir une zone dégagée de la végétation (pas d'arbre pour faire d'ombre au bâtiment).

Niveau	Caractéristiques	Équipement
R+1 : grenier	Grenier sous toiture Toiture ardoise Couverture débordante de 50 cm aux pignons Charpente traditionnelle Rampants avec laine de verre et placo	- Chiroptière* pour accès au comble - Accès aux rampants garanti au niveau de l'égout (2 cm à la jonction mur-charpente) et de la rive (bandes de zinc non jointives) - 2 gîtes sandwich* - Contre-chevrons* - 2 gîtes interstices* aux pignons - Bâche au sol
Trappe d'accès		
Rez de chaussée	~2 m sous plafond Poutres apparentes au plafond Porte d'accès avec lucarne* pour les hirondelles	- 4 nichoirs à Hironnelle rustique sur les poutres - Repasse à chants pour Hironnelle rustique - Clous plantés sur les poutres à 15 cm du plafond - Bâche au sol
Trappe d'accès		
R-1 : cave	~1,80 m sous plafond Cave maçonnée à demi enterrée Sol de terre battue	- Briques creuses* aux murs et au plafond - Gîtes sandwich* - Soupierail sans grille avec planche pour amphibiens* - Bâche au sol

* Définition des équipements, page suivante

2.3. Définition des équipements

Interstices

La maçonnerie sera faite de façon à laisser un maximum d'interstices dans les murs :

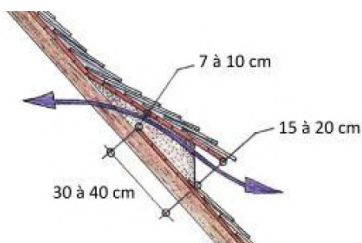


Parpaing retournés



Joints réservant des anfractuosités

Chiroptière



La chiroptière est une ouverture dans la toiture dont les dimensions (~40 x 7 cm) ne permettent l'accès qu'aux chiroptères et évitent l'utilisation du comble par les oiseaux (pigeons, effraie...). La chiroptière est placée dans le tiers inférieur de la toiture.



Gîte sandwich

Le gîte sandwich pour chiroptères est constitué de deux dalles d'OSB (épaisseur 9 mm) séparées par un tasseau (27 mm ou 30 mm).

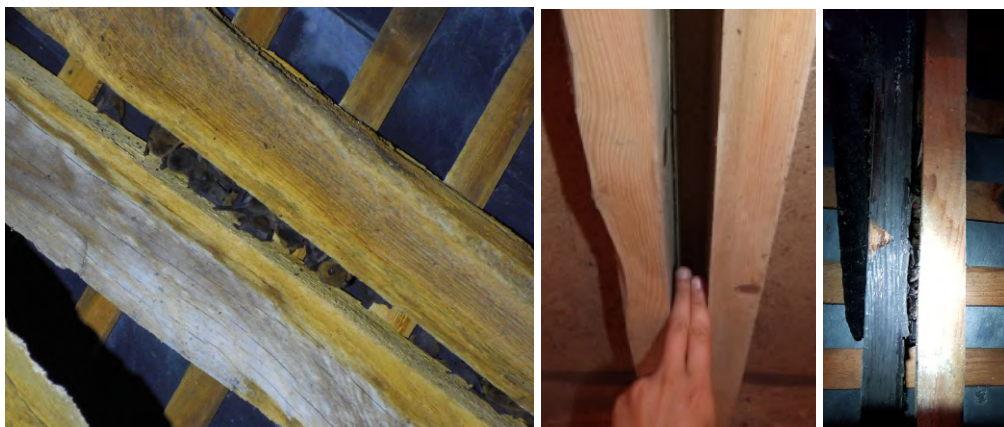


- les bords supérieur et latéraux sont fermés jointifs, seul le bord inférieur est ouvert
- la dalle appuyée contre les rampants est plus large de 15 cm ; elle est équipée à l'intérieur d'un grillage à mailles carrées soudées de 1 cm sur sa totalité (grillage est fixé par des agrafes ou des pointes : aucune saillie métallique ne doit dépasser.)
- dimension de la dalle du fond contre le rampant : 80 à 100 de longueur sur 70 cm de largeur (+/- 5 cm).



Contre-chevrons

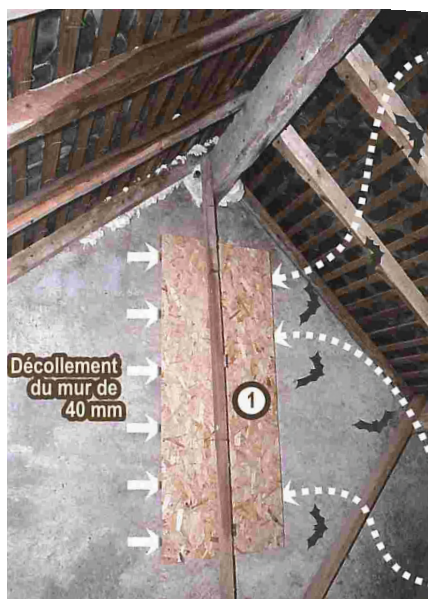
Le contre-chevron vient doubler chaque chevron des fermes avec un **deuxième chevron parallèle**. Les deux chevrons seront espacés de **2,5 à 3 cm** afin de permettre aux chiroptères de s'y loger. Il peut être doublé sur toute sa longueur ou au moins sur sa moitié supérieure.



Contre-chevrons avec chiroptères (Photos : Sophie Declercq)

Gîte interstice

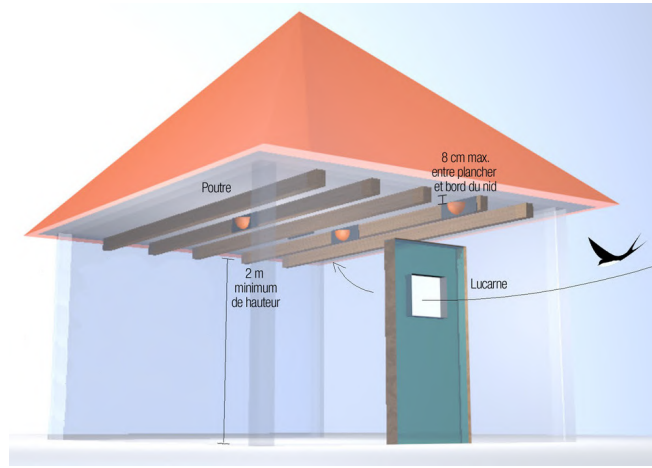
Le gîte interstice est une planche de bois, d'environ 20 x 30 cm fixée sur le pignon, à l'intérieur du comble. La planche est décollée du mur d'environ 40 mm, pour permettre aux chiroptères de se loger dans l'interstice ainsi créé.



Gîte interstice (Photo : Laurent Arthur)

Lucarne

La porte d'accès au bâtiment devra comporter une lucarne pour l'accès des hirondelles (minimum 13 cm de haut sur 30 cm de large).



Bâtiment dédié à l'Hirondelle rustique (Schéma Serge Brière)



Briques creuses

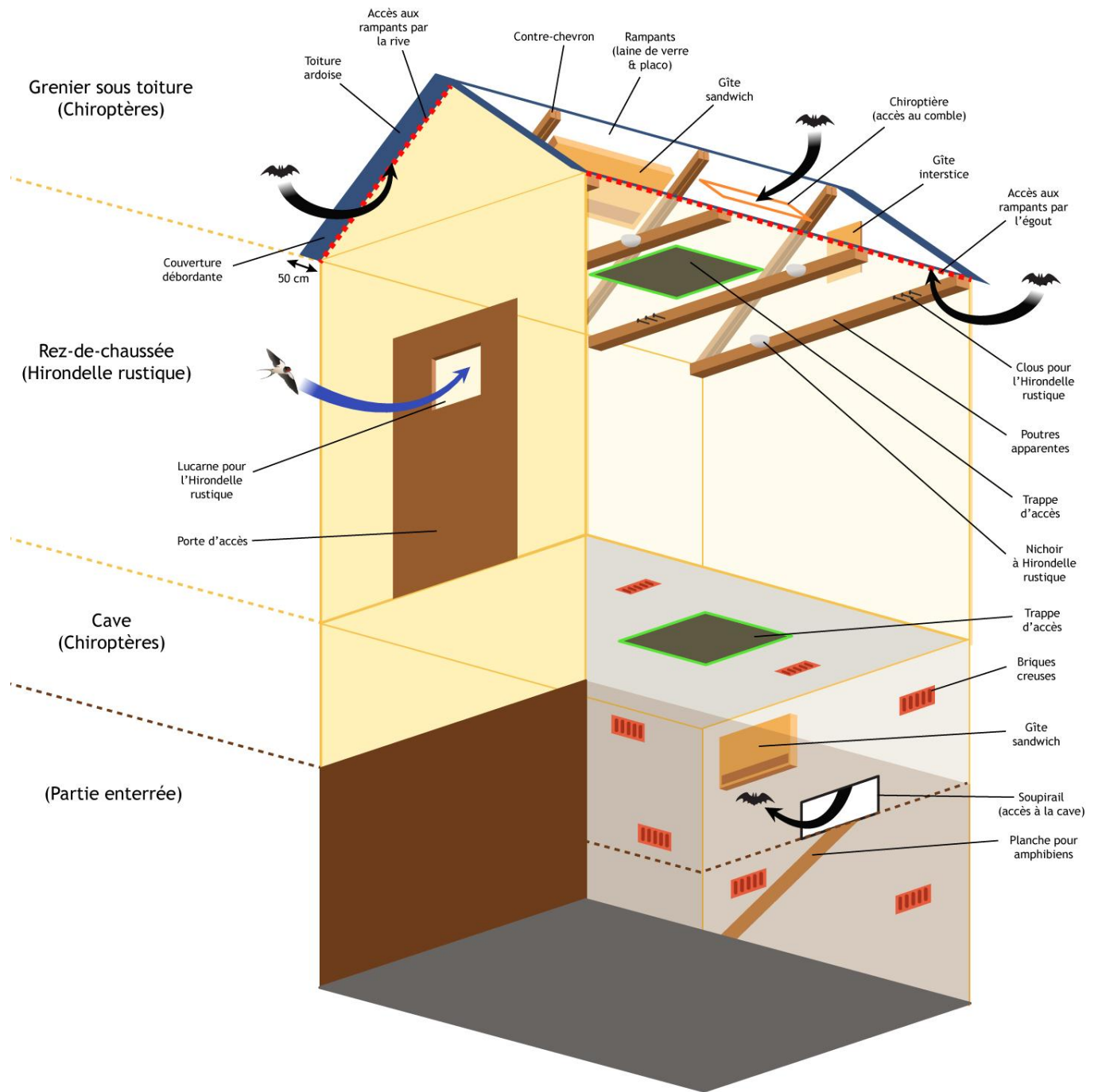
Des briques plâtrières (photo de gauche) et des briques creuses à chiroptères (photo de droite) seront intégrées à la maçonnerie des murs et du plafond de la cave pour servir de loges aux chiroptères.



Planche pour amphibiens

Les conditions thermiques et hygrométriques de la cave seront également favorables aux amphibiens et aux lépidoptères (gain possible de biodiversité). Pour permettre aux amphibiens de franchir la différence de hauteur entre le sol et celui de la cave (et ainsi éviter des individus bloqués), une simple planche de bois pourra être installée au niveau du soupirail.

Schéma de principe



Exemples de projets similaires

Exemple de bâtiment dédié aux chiroptères (Groupe Mammalogique Breton) :

Comment est-il construit ?
A la suite d'un voyage d'étude en Grande Bretagne en 2003, le GMB s'est inspiré des réalisations de nos collègues du WWT (Vincent Wildlife Trust).

Couverture en ardoise (matériau idéal pour capter la chaleur du soleil).
Voliges en douglas pour atténuer les amplitudes thermiques et accumuler la chaleur.

Rez-de-chaussée sous combles pour la reproduction.
Murs en bio-briques (inertie de la terre cuite).

Volige sous ardoises : un gîte de reproduction idéal pour Grands rhinolophes.

Accès : sas muni d'une petite grille oblique en hauteur, avec cadenas. Ce dispositif évite la pénétration du gîte par une chouette effraie. Une échelle est nécessaire pour les visites.

C'est l'unique ouverture du bâtiment (but : inviolabilité, limitation des courants d'air et de la lumière).

Pour l'hivernage :
Sous-sol obscur semi-enterré pour des conditions fraîches et stables en hiver (unique accès par une trémie dans la dalle de béton du niveau supérieur). Murs en parpaings recouverts de remblais.

Vue de l'étage «hivernage» avant remblaiement.

Large auvent pour rendre la sortie des chauves-souris plus ombragée et plus discrète.

Améliorations possibles : pose de nichoirs (en bois dans les combles, en briques à la cave), pose de grillages fins aux plafonds pour l'accroche des chauves-souris etc.

En cas d'installation d'une colonie importante : possibilité d'études (répartition des individus en fonction des conditions thermiques et hygrométriques, caméra infrarouge, baguage, radiopistage...).

<https://gmb.bzh/wp-content/uploads/2014/04/PosterMengleuzA4.pdf>

Exemple de bâtiment dédié à l'Hirondelle rustique (Serge Brière) :



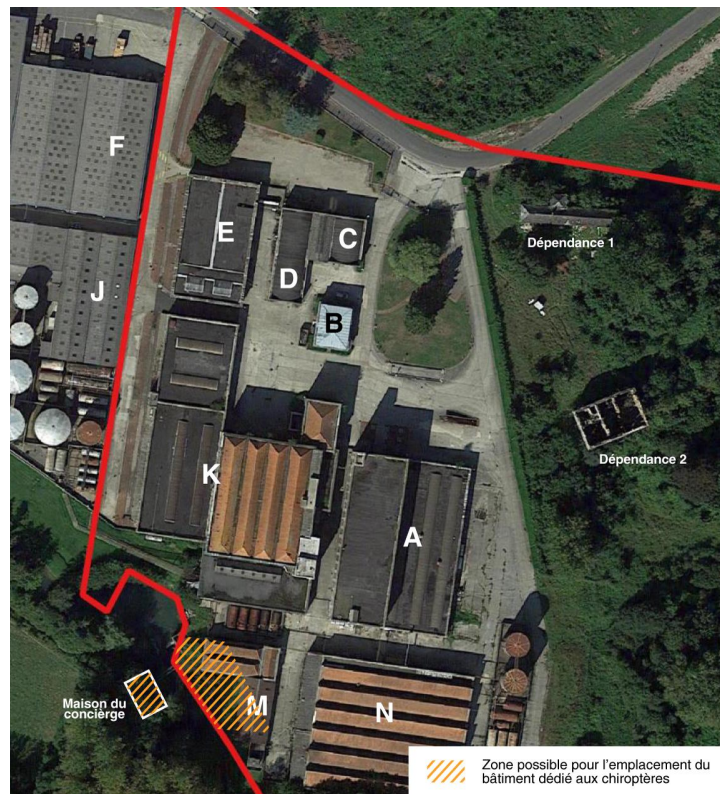
<https://hirondelle-rustique.jimdofree.com/nichoir-hirondelle/>

3. EMBLACEMENT DU SITE CHOISI

Le bâtiment sera construit au sud-ouest du site, au bord du cours d'eau l'Authie (corridor écologique). L'emplacement exact n'est pas encore défini et dépendra des contraintes du terrain (à définir avec l'architecte du projet).



*Berges de l'Authie où sera construit le bâtiment dédié aux Chiroptères et à l'Hirondelle rustique
 A gauche : Maison du concierge aujourd'hui démolie
 A droite : Bâtiment M aujourd'hui démoli*



Parcelles cadastrales